



## **OFFRE D'EMPLOI**

### **PRÉPOSÉ(E) AUX TRAVAUX PUBLICS STATUT : TEMPORAIRE À TEMPS PLEIN 40 HEURES/SEMAINE – MINIMUM 6 MOIS**

Située dans la MRC les Pays d'en Haut, avec une population de près de 5 000 résidents, dont plus de 3 300 sont permanents, la Municipalité de Piedmont se distingue par ses vastes espaces naturels qui occupent plus de 22% de son territoire, dont la Réserve naturelle Alfred-Kelly qui est d'une beauté peu commune.

Jouissant d'un emplacement exceptionnel, à seulement 60 km de Montréal, la Municipalité de Piedmont est essentiellement résidentielle et offre un milieu de vie paisible, mais aussi très dynamique. Traversée par la sinueuse Rivière-du-Nord ainsi que par le Parc Linéaire « Le P'tit Train du Nord » qui accueille des milliers d'usagers tout au long de l'année, Piedmont permet la pratique de nombreuses activités de plein air, comme le golf, la randonnée pédestre, les sports de glisse et la raquette.

Municipalité en pleine croissance, Piedmont mise notamment sur la qualité de vie, la préservation des paysages et le développement d'un milieu de vie en symbiose avec la nature.

### **DESCRIPTION**

#### **Sommaire des responsabilités**

Sous l'autorité du Directeur du service des travaux publics, le préposé aux travaux publics aura à accomplir différentes tâches inhérentes au service des travaux publics et de l'hygiène du milieu. Notamment, le titulaire est appelé à opérer une grande gamme de machineries lourdes et intervenir sur une pluralité de situation qui exigent des travaux physiques, de la signalisation.

#### **Principales responsabilités**

- Conduire et opérer la machinerie lourde conformément aux politiques municipales;
- Procéder aux opérations de déneigement, d'épandage d'abrasifs, de déglacage des routes et des ponceaux sur le territoire de la Municipalité, en conformité avec les règles et les normes en vigueur;
- Procéder au chargement et au transport de la neige;
- Toutes tâches générales d'entretien et tous travaux nécessaires au bon fonctionnement du service des travaux publics.



## EXIGENCES

### Scolarité et expérience

- Permis de conduire de classe 3 valide (savoir conduire un véhicule manuel);
- Être disponible sur appel pour travailler le jour, le soir, les fins de semaine et les jours fériés lors d'urgences, et sur des horaires variables;
- Expérience dans les opérations de déneigement;
- Un essai routier sera exigé.

### Aptitudes et qualités recherchées

- Être polyvalent, autonome, responsable et savoir respecter les échéanciers;
- Avoir une bonne capacité physique;
- Avoir un bon esprit d'équipe;
- Minutie et souci du détail.

## RÉMUNÉRATION

L'échelle salariale de la fonction est la suivante (au 1<sup>er</sup> mai 2022):

Échelon	Taux horaire
5	30.21\$
4	28.70 \$
3	27.18 \$
2	25.67 \$
1	24.17 \$

## HORAIRE DE TRAVAIL

Les conditions de travail et de rémunération sont fixées à la convention collective. La semaine de travail est de 40 heures et nécessite à l'occasion un horaire variable et une disponibilité en soirée, la nuit et la fin de semaine. L'horaire régulier est du lundi au jeudi de 7h00 à 16h30 et le vendredi de 7h00 à 12h00. La période de diner est de 45 minutes.

## ENTRÉE EN FONCTION

Dès que possible.

## MODALITÉS DE MISE EN CANDIDATURE

Toute personne intéressée à soumettre sa candidature pour ce poste doit faire parvenir son curriculum vitae avant le 18 novembre, à Mme Cathy Durocher par courriel à [rhloisirs@piedmont.ca](mailto:rhloisirs@piedmont.ca).